



Discours - Session
28 mars 2022
(seul le prononcé fait foi)

Chères Collègues,
Chers Collègues,

Avant tout, je propose de rendre hommage à Yvette Morillon. Elle a servi le département comme la ville de Nevers avec l'énergie de celles et ceux qui font des luttes contre toutes les formes d'injustices avec conviction.

Je vous propose de respecter une minute de silence.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour des échanges essentiels dans l'exercice de la vie démocratique de notre territoire.

En effet, cette Session est consacrée à l'examen du budget primitif et de la quarantaine de rapports qui s'y rattachent.

Premier budget de cette mandature, il fait suite au débat d'orientations budgétaires que nous avons tenu en janvier dernier.

Il exprime notre vision, nos ambitions, nos projets, nos priorités pour le territoire, et le cadre stratégique et financier dans lequel ils s'inscrivent.

Les maîtres mots du projet de mandat de la Majorité se résument autour de :

la responsabilité, la justice sociale, l'innovation au service de la ruralité de demain.

La responsabilité tout d'abord.

Celle d'un budget qui s'appuie sur des recettes en augmentation et sur notre conviction que des investissements au long cours sont indispensables pour préserver et construire la Nièvre de demain comme l'avenir de ses habitants.

D'aucuns nous diraient que les temps incertains invitent à la prudence budgétaire.

Mais il n'y a pas d'un côté les cigales et de l'autre les fourmis.

Il y a une volonté inébranlable de bâtir pour les habitants de la Nièvre, sur le long terme, les conditions d'une vie meilleure dans notre territoire.

La justice sociale ensuite.

Elle exige du courage pour en préserver les fondements et la conviction que nous sommes des acteurs à la fois de la réponse à l'urgence et du temps long.

La crise sanitaire et maintenant la guerre en Ukraine, avec son lot de conséquences, renforcent nos responsabilités en matière de politique de solidarité.

Nous le devons aux habitants, en premier lieu les plus vulnérables, et ils sont de plus en plus nombreux.

Nous le redisons ici avec force, nous ne laisserons personne sur le bord du chemin.

L'innovation enfin, parce que les attentes de nos concitoyens sont très claires :

- faire grandir les atouts du département pour le projeter dans l'avenir,
- faire confiance aux Nivernaises et aux Nivernais,
- fournir les leviers d'une dynamique territoriale et d'une ruralité attractive. C'est l'ambition de ce budget.

Nous y reviendrons.

Mais à ce stade, il est difficile de ne pas évoquer plus avant la guerre en Ukraine.

Parce qu'elle nous met face à l'horreur humaine à l'abri de laquelle, après 1945, les pays européens ont souhaité se mettre en édifiant ensemble un espace commun.

Parce qu'elle est aux portes de l'Europe dont elle fragilise les fondements, les équilibres, les perspectives, autant que ceux d'une relative stabilité de l'ordre international.

Parce qu'elle piétine l'histoire et la primauté du respect de la souveraineté des États.

Parce qu'elle nourrit les clivages et la guerre de la désinformation qui fait la part belle à l'obscurantisme, reléguant le progrès de l'humanité dans les limbes d'un sombre passé dont on pensait le risque écarté depuis longtemps.

Parce qu'elle nous blesse dans l'empathie de notre humanité et notre sentiment d'impuissance.

Parce qu'elle laisse entrevoir les lendemains difficiles pour nos concitoyens. Nous le savons, ça a déjà commencé.

C'est un tournant historique majeur à bien des égards et nul ne peut présager de son issue comme de ses conséquences, sur le plan national et international.

Ce qu'il nous est aujourd'hui donné de faire, c'est d'agir en conscience et en fraternité pour apporter toute l'aide possible utile aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens.

Déjà plus de 3 millions de déplacés et cela ne s'arrêtera pas, les spécialistes le disent, la guerre peut durer.

Alors nous avons souhaité, à notre niveau, prendre notre part et appeler à la solidarité de tous.

Ainsi, le Département a mis en place un large dispositif de soutien.

En lien avec les services de la Préfecture, nous nous sommes tout d'abord appuyé sur les maires pour le recensement d'une part des bâtiments publics susceptibles d'accueillir les familles en exil, et d'autre part des habitants qui ont la possibilité de les accueillir chez eux.

Nous avons par ailleurs fait le choix de nous appuyer sur une ONG implantée de longue date en Pologne et en Ukraine - ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement) - qui a déjà permis d'acheminer vers ces deux pays, et grâce au concours essentiel de nos Centres d'Entretien Routier, deux convois de dons en nature et par ailleurs de recueillir des dons financiers via une plateforme de collecte.

Il nous paraît primordial que le Département puisse lui-même afficher un fort soutien face à l'indicible, à travers un versement de 50 000 € sur ladite plateforme qui a été voté en Commission Permanente lundi dernier.

Les modalités de cette mobilisation qui a été présentée à l'Association des Départements de France, a suscité un vif intérêt des autres collectivités.

Mais cette crise en Ukraine, nous le savons et le constatons dès à présent, aura des répercussions sur les Françaises et les Français, sur les Nivernaises et les Nivernais.

L'augmentation des prix de l'énergie va durement et durablement peser sur le pouvoir d'achat et sur des pans entiers de notre action.

Si la hausse des **tarifs réglementés** de l'électricité de 4 % au 1^{er} février 2022 est plafonnée dans le cadre d'un « bouclier tarifaire », elle représente un consentement à l'effort qui ne pèse pas de la même manière sur tous les ménages ni de manière uniforme sur toutes les entreprises en fonction des secteurs d'activité.

Avant même l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix de l'énergie avaient enregistré une augmentation de plus de 3,5 % sur un an, dans le sillage de ceux des produits pétroliers, +5,6%, et l'inflation s'envole depuis plus d'un an.

La guerre en Ukraine vient encore stimuler la hausse des prix des matières premières (blé, gaz, aluminium...), accentuant les difficultés des particuliers comme des entreprises.

Les conséquences se font déjà sentir :

- pouvoir d'achat en baisse de personnes résidant dans des logements énergivores,
- difficultés de certaines entreprises et certains métiers qui ont parfois vu leur facture multipliée par quatre,
- hausse du prix du panier moyen dans les supermarchés,
- hausse des prix à la pompe,
- etc.

Comment ne pas s'inquiéter de voir que des entreprises voyant leur facture multipliée par dix arrêtent temporairement leur activité et mettent leurs salariés en chômage partiel ?

Comment ne pas s'alarmer de voir les HLM grands oubliés du gel des prix du gaz, et chez les locataires, la précarité énergétique qui explose.

Les bailleurs sociaux s'en sont maintes fois indignés, ont alerté sur une situation dramatique qui va fragiliser encore davantage des ménages déjà vulnérables.

Le logement social ne peut rester en marge des mesures gouvernementales, a fortiori quand des exigences grandissantes sont imposées en matière de rénovation énergétique du bâti.

Nous sensibiliserons le gouvernement à cet enjeu social majeur, qui là aussi fragilise les opérateurs de moindre taille.

Ne recréons pas l'Orpée du logement social !

Enfin, comment ne pas réagir face aux difficultés des aides à domicile qui, dans un arbitrage budgétaire qu'on peut aisément comprendre, dénoncent des coûts de déplacements grévant leur pouvoir de vivre au point qu'il devient moins rentable d'aller travailler ?

Cinq motions ont ainsi été rédigées par notre Groupe sur l'Ukraine, la hausse des prix de l'énergie, les enjeux du logement social, la carte scolaire et la santé.

Dans un contexte général de hausse durable des prix, l'aide gouvernementale de 15 cts par litre ne suffira pas à garantir que les personnes fragiles à domicile recevront bien la visite des aides dont elles ont besoin.

Nous regrettons une mesure qui, par son caractère indifférencié, fini de facto par bénéficier aux plus aisés.

Nous devons à notre niveau être à la hauteur de l'urgence.

Nous avons étudié la possibilité de venir compléter l'aide de l'État, de manière ponctuelle et en ciblant les métiers les plus exposés au surcoût des trajets quotidiens.

Je vous ai proposé d'ajouter à notre Session une aide complémentaire à hauteur de 10 cts par km pour 6 mois pour les 450 aides à domicile que compte le département, sous la forme d'une subvention aux employeurs (représentant environ 160 000 €).

Nous ne pouvons tolérer que des besoins sociaux ne soient plus couverts, moins encore quand ils se heurtent à une autre fragilité, celle des métiers du social, du lien et du « prendre soin », depuis longtemps déconsidérés.

Mais on le sait, d'autres questions vont se poser à très court terme.

Le coût des trajets domicile-travail de nos agents, notamment ceux aux plus faibles revenus, ou encore l'usage du véhicule personnel pour des trajets professionnels.

Nous y avons travaillé parce qu'il y a, là aussi, urgence, et que les réponses de l'État sont pour le moment imprécises et sans calendrier, notamment en ce qui concerne le dégel du point d'indice.

Un plan d'actions sera détaillé lorsque nous évoquerons le budget des Ressources humaines, plan que nous proposons de mettre en œuvre après en avoir préalablement échangé avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

C'est avec inquiétude mais aussi une mobilisation de tous les instants que nous constatons que les crises se succèdent les unes aux autres, se cumulent les unes autres, s'amplifient les unes les autres : crise sanitaire, économique et sociale, crise de l'âge et société de la longévité, crise climatique, transition numérique, crise démocratique.

La juxtaposition de toutes ces crises modifie des paradigmes qui semblaient entérinés de longue date.

Elle fait courir le risque de voir grandir le sentiment de la déconnexion entre la population et les politiques, celui aussi de l'impuissance des politiques publiques à répondre à leurs attentes alors qu'elles n'ont peut-être jamais été aussi criantes, urgentes et justifiées !

Nous le voyons dans le cadre du projet « Imagine la Nièvre ». Les Nivernaises et les Nivernais sont inquiets de leur avenir et de celui de leur territoire mais ils sont aussi présents et enthousiastes !

A cette date, c'est plus de 1 500 participants sur l'ensemble des rencontres publiques, plus de 500 propositions issues des ateliers qui seront analysées et travaillées par les citoyens eux-mêmes.

Si l'élection présidentielle pourrait une nouvelle fois témoigner de la désaffection des Français pour les joutes politiques, nous pouvons témoigner qu'en proximité, l'intérêt pour la chose publique est indiscutable.

Les habitants de la Nièvre montrent, qu'au-delà de consultations ponctuelles comme usagers de leur ville ou de leur village sur les enjeux quotidiens, ils sont prêts et intéressés à réfléchir avec leurs élus aux questions stratégiques qui concernent l'avenir de leur territoire.

François Sureau, dans son discours à l'Académie française, a parlé du citoyen comme étant « réduit à n'être plus le souverain, mais seulement l'objet de la sollicitude de ceux qui le gouvernent et prétendent non le servir mais le protéger, sans que l'efficacité promise, ultime justification de ces errements, soit jamais au rendez-vous ».

A nous d'être au rendez-vous de permettre à toutes et tous de retrouver collectivement du sens autour d'un projet départemental partagé !

La phase de restitution en juin prochain, et qui viendra nourrir le projet de vie de la Nièvre, sera déterminante et constituera, nous en sommes convaincus, le point de départ d'une cohésion renouvelée entre les habitants et les élus.

Ainsi, dès juillet, un amendement au projet départemental sera présenté en Session extraordinaire, traduction de nos engagements et de notre volonté de les faire vivre et les suivre dans le temps.

Mais pour l'heure, nous avons déjà fixé des orientations qui ont été partagées avec vous et qui sont résolument tournées vers l'avenir et le renforcement du rôle du Département dans la protection des citoyens, l'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs écosystèmes, mais aussi dans le développement du territoire et notre capacité à le projeter dans son « devenir ».

Pour cela, le volontarisme doit être de mise car on ne peut que constater un regrettable paradoxe entre la réalité du rôle déterminant des collectivités de proximité auprès des habitants et les récentes évolutions législatives ou les programmes des candidats à l'élection présidentielle.

Si la Loi 3ds (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) comme la Loi relative à la Protection de l'enfance ont permis de préserver l'essentiel, il semble aujourd'hui que « ne pas perdre » tienne lieu de victoire...

Nous déplorons pourtant fermement des ambitions de façade qui s'affranchissent de toute obligation de moyens comme celles d'une décentralisation inaboutie qui vassalise notre autonomie.

Tardivement et opportunément entendues, les Ségur de la santé et la Conférence des métiers du social et du médico-social, ont in fine donné un écho favorable à des luttes acharnées pour la revalorisation des métiers du lien, dont on sait l'importance face à des besoins croissants.

L'ouvrage est encore sur le métier car certains métiers en sont exclus.

Là aussi, la gestion de l'urgence et le développement de la justice sociale orientent nos actions pour répondre au mieux aux besoins qui s'intensifient.

Le budget qui fonde les grandes politiques départementales qui jalonnent le mandat qui nous a été confié, traduit notre volonté de remettre l'investissement social au cœur des ambitions.

Analyser l'investissement social à l'aune de ses seuls coûts à court terme, c'est oublier la responsabilité qui est la nôtre d'inscrire notre action dans une preuve d'efficacité de long terme.

S'il faut parler de retour sur investissement des politiques publiques, alors disons-le : il est au prix du temps long, pour réellement donner à la Nièvre et ses habitants les leviers nécessaires à leur autonomie, leur développement, leur pouvoir de vivre et leur pouvoir d'agir.

Nous l'avons évoqué, notre stratégie financière est fondée sur la responsabilité budgétaire tout d'abord.

Elle s'appuie sur plusieurs éléments :

Des recettes de fonctionnement en hausse de plus de 7,1 M€ pour s'établir à plus de 320 M€.

Elles sont notamment alimentées par des recettes fiscales favorables, notamment la hausse de 30 % des Droit de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) bien qu'une légère inflexion ait été anticipée pour cette année et la croissance de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance sur laquelle nous pouvons durablement s'appuyer, ainsi qu'un excédent de clôture de presque 19 M€.

L'intention d'utiliser au mieux ces abondements de recettes par une politique ciblée sur les besoins les plus criants du territoire, la réponse à l'urgence et notre volonté d'investir dans l'avenir.

- Cela se traduit par des **dépenses de fonctionnement en hausse** de 3 % environ par rapport au BP 2021

- s'expliquant par la reprise de la croissance de certaines lignes budgétaires, qui avait été freinée en 2020 et encore en 2021 (masse salariale, frais de déplacement, formation, fluides),

- par la poursuite de la croissance des dépenses de solidarités rendues toujours plus indispensables (frais d'hébergement enfance/famille notamment), parmi lesquelles l'impact de l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'aide à domicile, applicable depuis le 1er octobre 2021, représentant une augmentation de 2,4 M€ du coût de l'aide au maintien à domicile, certes compensée à 50 % par l'État.

Cette hausse, nous l'assumons, c'est notre responsabilité de répondre aux effets de la crise sanitaire, sociale et économique qui frappe les Nivernais quand nos moyens nous le permettent.

Les besoins sont là, ici et maintenant.

- Cela se traduit aussi par une **épargne nette satisfaisante** qui, couplée à un emprunt de 19 M€, nous permet d'engager des **dépenses d'investissement exceptionnelles** pour préparer l'avenir, portées à plus de 43 M€, qui, complétées des reports de certains projets (travaux de réfection des collèges, investissements informatiques...) qui n'ont pu être achevés en 2021 (4,8 M€), va établir un record historique en 2022.

Historique certes, mais nécessaire pour des politiques cruciales pour le territoire que sont la santé, la protection de l'enfance, l'attractivité et l'action culturelle, la voirie et le développement du réseau routier, la rénovation des collèges et des bâtiments départementaux, le très haut débit notamment.

Le **désendettement se poursuit** sur les deux exercices 2021 et 2022.

Nous pouvons par ailleurs compter sur un effort financier partagé par nos partenaires habituels – l'Europe, l'Etat et l'ARS entre autres – que ce soit pour des dispositifs que le Département mène déjà, comme le Plan pauvreté ou le déploiement de conseillers numériques (dont les salaires sont intégralement compensés), ou pour le renforcement de l'accompagnement des travailleurs sociaux (500 000€ seront financés par le Fonds Social européen).

Ce premier budget de notre mandature incarne avec force notre ambition, celle de remettre au cœur de nos priorités la **justice sociale** et les solidarités qui constituent les missions cardinales du Département, je dirais même leurs raisons d'être.

La question de l'accès aux soins et prioritairement le risque de la désertification médicale est centrale et systématique dans chacune des rencontres citoyennes d'Imagine la Nièvre.

Elle génère renoncement aux soins et affaiblissement de la santé et abîme l'attractivité de notre territoire.

Le **plan Santé Nièvre** pour tous se traduira tout d'abord par l'objectif de recruter 10 médecins salariés qui a été intégré au budget 2022.

Nous devons désormais finaliser les modalités d'accueil de ces professionnels, dans une attention permanente à la réponse aux besoins les plus criants, l'équilibre du territoire, la pérennité du modèle économique.

Le droit à la justice en santé n'est pas négociable.

En outre, nous avons concrétisé un partenariat avec le SDIS dans le cadre d'un déploiement d'agents du département afin de permettre aux pompiers volontaires de partir sur le terrain plus aisément.

Globalement, une hausse de la subvention d'investissement au SDIS est ainsi prévue au budget pour atteindre 800 000 € et notre contribution au budget de fonctionnement augmente de 3 %, pour atteindre un budget de 10 671 000 €.

Œuvrer à plus de justice sociale se traduit par un accompagnement des parcours de vie à travers la prise en compte des déterminants du bien-être à chaque étape clef, face à chaque besoin non couvert, en contrecarrant des politiques qui s'attaquent aux conséquences sans jamais se soucier des causes.

Ainsi, nous nous engageons **dès le plus jeune âge de la vie** à travers le schéma de l'enfance et la construction du nouvel établissement de protection de l'enfance.

La poursuite des travaux du Nouvel Établissement représentant un investissement de 7,4 M€, avec un budget d'action sociale qui s'établit à plus de 188 M€ pour 2022.

L'exigence de justice sociale et de solidarité qui nous guide sur l'ensemble des parcours de vie, inspire également un **investissement massif dans le domaine de l'éducation**.

Nous avons prévu en 2022 un programme de travaux très ambitieux pour nos collèges, à Château-Chinon et Corbigny notamment, afin d'améliorer les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des personnels.

Les établissements sont au cœur de la démarche innovante « Collèges de demain ».

La lutte contre l'illettrisme sera également un engagement fort de notre Département, en lien avec les services de la Préfecture et les associations mobilisées sur cet enjeu de taille.

Nos engagements dans l'éducation démontrent aussi la transversalité de nos politiques.

En effet, ne perdons pas de vue notre objectif d'une alimentation 100 % locale dans les cantines scolaires et dans les maisons de retraites d'ici la fin de la mandature et la rénovation des bâtiments dans le cadre de la transition énergétique.

Ainsi, les dépenses d'investissement sur l'éducation s'élèvent ainsi à plus de 4,3 M€, soit une augmentation de 58 % par rapport au BP 2021.

Nous restons par ailleurs vigilants sur la carte scolaire.

Les fermetures de classe grèvent chaque année notre système éducatif, la qualité de l'outil pédagogique, creusent l'inégalité des chances et le pouvoir d'achat des ménages ruraux et sont autant de freins à l'attractivité et au dynamisme de notre territoire.

Une motion est également proposée par notre groupe sur la défense d'une carte scolaire digne de nos responsabilités envers les familles et d'une réelle égalité des chances et des possibles.

Notre solidarité, nous la garantissons aux Nivernaises et aux Nivernais **tout au long de leur vie professionnelle**, en soutenant des projets tels que les Territoires zéro chômeur de longue durée mais aussi en favorisant l'émergence de tiers lieux et de structures adaptées à l'évolution du monde du travail.

L'accessibilité et l'aménagement de nos routes demeurent une question que nous ne manquerons pas de débattre.

Mais nous tenons ici à souligner deux points : d'une part, un audit a révélé que les routes nivernaises étaient en bon état, nous en débâterons, et d'autre part, sans aides supplémentaires, nous n'avons pas voulu faire le choix d'habiller les routes départementales pour déshabiller les routes communales, dont le soutien à l'aménagement représente environ 50 % du budget.

La justice sociale et la solidarité s'expriment enfin **envers nos aînés**. Le scandale récent des boursicotiers du grand âge et de ses fragilités a mis sous une lumière crue la marchandisation insupportable menée par certains groupes au détriment des résidents, de leur dignité, de leur humanité.

Mais ce scandale pose plus largement la question des conditions de prise en charge dans une société de la longévité où les usagers sont malmenés, les réponses standardisées, et les personnels en souffrance, déconsidérés et sous-dotés.

Les failles du Ségur social et médico-social ont également mis l'accent sur la nécessaire revalorisation de tout un ensemble des métiers du lien et plus largement sur la réflexion que nous devons lancer pour améliorer un secteur socio-professionnel de moins en moins attractif.

Nous maintiendrons notre mobilisation (courriers à Jean CASTEX, Olivier VERAN, tribune dans Libération...) pour que les métiers du lien puissent retrouver, dans notre soutien comme dans nos actions concrètes, les leviers du sens et de la fierté d'un travail plus indispensable que jamais.

Notre Département travaille ainsi d'ores et déjà à la maison de retraite du futur, plus adaptée aux besoins, ouverte sur la vie du territoire, où la solidarité entre les générations, l'habitat innovant et les enjeux de prévention de la perte d'autonomie et de l'aide aux aidants seront mis au centre du projet.

La formation aux métiers du lien doit aussi redevenir un enjeu clef, nous y prendrons notre part.

La solidarité réside enfin dans notre capacité à ne pas malmener le présent, ni hypothéquer l'avenir.

Pour construire à la hauteur des attentes des Nivernaises et des Nivernais, [l'innovation au service de la ruralité](#) sera aussi au cœur des ambitions de notre projet départemental.

L'innovation à travers la préservation et le développement d'une ruralité vivante et dynamique.

L'innovation à travers notre capacité à projeter la Nièvre dans un avenir durable, responsable et désirable.

Notre volontarisme sera la clef de voûte de notre combat du développement **des services publics de proximité et plus largement pour en favoriser l'accès.**

L'idée d'un « droit au village » doit faire son chemin et se concrétiser tant dans la recherche du maintien d'un existant nécessaire que dans celle d'une innovation utile au plus près des habitants.

Ainsi, il est indispensable de pouvoir garantir un socle de services publics en ruralité, d'être attentif à l'évolution des points de présence postale.

Une étude sera menée avec La Poste dans le cadre des évolutions de ses métiers utiles à une ruralité vivante, nous l'avons obtenu lors de la venue de Philippe WAHL, Président de La Poste.

Autre investissement important pour les Nivernaises et les Nivernais comme pour celles et ceux qui souhaitent s'y installer, le déploiement du très haut débit ainsi que des efforts engagés sur le développement des usages et d'une culture numérique – avec l'Europe, s'imposent comme un droit pour tous et un argument primordial pour notre attractivité.

Notre volonté d'innover pour améliorer le cadre et les conditions de vie se traduira aussi dans la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Les attentes sont fortes en la matière, les enjeux aussi et les atouts pour la vitalité et l'attractivité de la Nièvre sont évidents. Les habitants nous le rappellent à chacune des rencontres de « Imagine La Nièvre ».

Cela passe par un soutien au monde agricole dans la transition climatique.

Cela passe aussi par la production d'une énergie propre, renouvelable et maîtrisée, grâce à l'implantation d'ombrières photovoltaïques, dont le développement est rendu encore plus urgent par la flambée du coût des énergies fossiles.

Les enjeux des biens communs à préserver trouveront une réalité dans l'expérimentation lancée autour de la « Forêt de demain » en associant les citoyens à sa gestion.

Là encore, construire un devenir durable pour la Nièvre devra aussi signifier agir avec force pour des formations qui s'appuient sur nos atouts territoriaux d'avenir, comme l'eau ou le bois.

Ils sont des leviers d'attractivité évidents pour les jeunes soucieux des enjeux climatiques et attentifs au sens qu'ils donnent à leurs choix et leurs projets de vie.

Avec ce budget 2022, et son investissement historique de plus de 43 M€, nous fixons le cap ambitieux d'une Nièvre qui ne se contente pas de travailler d'enrayer des décennies de déclin de ses forces vives mais qui se donne les moyens de restaurer la fierté de ses habitants pour leur territoire et de profiter pleinement de l'exode urbain pour ramener de la vie et de l'envie dans la moindre parcelle de notre département.

Ainsi va la Nièvre telle que nous l'imaginons et telle que nous la (re)construons avec les Nivernaises et les Nivernais.

Voici mes chers collègues, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui, pour cette étape importante que constitue le premier budget de la mandature.

Notre majorité porte au débat une stratégie budgétaire qui s'appuie sur un contexte nous permettant d'investir pour l'avenir tout en répondant à l'urgence, réelle et multifacettes, de la difficile période que nous traversons.

Le cap est clair :

- redistribuons du pouvoir d'achat car l'urgence l'exige,
- construisons pour demain une plus grande justice sociale et une ruralité vivante, vibrant de l'énergie de chacun.

La nôtre trouve sa source dans une proximité au service d'un avenir plus durable et désirable, et qui refait de son utilité sociale sa raison d'être et d'agir.

Merci de votre écoute.

Fabien BAZIN,
Président du Conseil départemental de la Nièvre